

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 JANVIER 2017

**PROCÈS-VERBAL**, d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures tenue le 16 janvier 2017, à 19 h 50, 200, route de Fossambault.

Sont présents :

M. Sylvain Juneau, maire  
M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1  
Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2  
Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3  
M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4  
M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5  
M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

Formant le quorum sous la présidence du maire, M. Sylvain Juneau.

Sont également présents :

M. Robert Doré, directeur général  
M<sup>e</sup> Daniel Martineau, greffier  
M<sup>e</sup> Olivier Trudel, greffier adjoint

---

### PROCÈS-VERBAL

---



#### OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 20 h 32, le président constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.



#### AVIS DE CONVOCATION

Rapport verbal du greffier adjoint voulant que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire ait été signifié à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux.



**2017-004**

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6  
APPUYÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1  
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



#### PROPOSITION



**2017-005**

#### CONSEIL – MODIFICATION AU BUDGET 2017 ADOPTÉ LE 15 DÉCEMBRE 2016 SELON LES TERMES DE LA RÉOLUTION 2016-599 ADOPTÉE LE 19 DÉCEMBRE 2016

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6  
APPUYÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2  
ET RÉSOLU :

D'abroger la résolution 2016-599 adoptée le 19 décembre 2016.

QUE le conseil adopte le budget réduit du montant de 511 000 \$ réparti dans la fonction administration générale et l'objet Biens et services, réparti comme suit :

- Service juridique : 146 000 \$

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 JANVIER 2017 (suite)**

- Services professionnels dans le cadre de la poursuite contre la Ville de Québec : 165 000 \$
- Mise en place de procédures administratives : 200 000 \$.

Ont voté pour : Mmes Frances Hamel et Lise Lortie  
MM. Denis Côté, Guy Marcotte et Louis Potvin

Ont voté contre : MM. Sylvain Juneau et Raynald Brulotte

Adopté à la majorité



---

**PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**



---

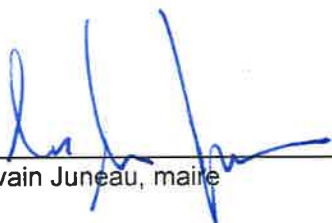
**PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL**



---

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Le conseil ayant disposé de toutes les matières inscrites à l'ordre du jour, le président déclare la séance close à 21 h 45.

  
Sylvain Juneau, maire

  
Daniel Martineau, greffier